Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 76 (1925)

Heft: 5

Artikel: Statistique forestière suisse et données sur les exploitations dans les

forêts suisses en 1922 et 1923

Autor: Badoux, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784806

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fixé d'avance, il est à craindre que les propriétaires, dans de nombreux cas, n'y songeront pas pour diverses raisons, et s'acharneront sur les gros bois en saignant à blanc leur catégorie. Au contraire, l'incorporation de toutes les éclaircies (naturellement à partir du diamètre de 16 cm) dans le plan d'exploitation donne de l'aisance et de l'élasticité à la gestion. On trouvera facilement, dans la majeure partie des cas, de quoi doter la quotité annuelle, l'on découvrira par ce moyen parfois des ressources insoupconnées. A la place de la gêne, on trouvera de l'aisance. Par la collaboration de tous les composants du massif à réaliser la coupe, on en fait un moyen de traitement parfait, idéal, conduisant immanquablement à un rapide enrichissement du matériel, à une épuration complète des peuplements de tous les éléments impropres, superflus. L'application intégrale d'une possibilité même élevée, lorsqu'elle est ainsi répartie sur les divers éléments de la forêt, cesse d'être un danger, ou du moins un problème d'application difficile, mais contribue à atteindre le but élevé que poursuit toute gestion, qui est d'encourager la formation d'une belle aristocratie d'arbres dominants dans la peuplade de la forêt, de renforcer les cadres de notre armée verte, de cette armée des arbres qui veille sur la prospérité de la patrie.

Les Piguet-Dessus, en février 1925.

A. Pillichody.

Statistique forestière suisse et données sur les exploitations dans les forêts suisses en 1922 et 1923.

Les renseignements qui vont suivre nous ont été suggérés par une récente publication du Bureau de statistique forestière de l'Inspection fédérale des forêts, chasse et pêche, à laquelle nous ferons aussi quelques emprunts.¹

Nous l'avons noté déjà ici, l'Inspection fédérale des forêts a modifié récemment le mode de publication de ses rapports divers. Son rapport annuel de gestion continue à paraître sous le format usuel, mais il est allégé de toutes indications statistiques concer-

¹ L'exploitation des forêts publiques et son rendement en argent en 1922 et 1923. — Le commerce des bois entre la Suisse et l'étranger en 1922 et 1923. — Statistiques diverses. Statistique forestière suisse, 6° livraison, fascicule 1/2. Berne 1924. Prix 2 fr.

nant la forêt suisse. Celles-ci sont publiées dans des fascicules spéciaux, de format plus grand. Et comme il faut beaucoup de temps pour réunir ces données, pour les coordonner et les compléter, on y met le temps voulu sans nulle hâte inutile. Ce mode de faire est incontestablement le plus avantageux. En ces matières, il ne faut rien précipiter mais s'efforcer de faire bien, de livrer des chiffres aussi exacts que possible. Ce système a permis, en outre, de traiter ensemble les deux années 1922 et 1923 et ainsi d'établir d'intéressantes comparaisons.

On annonce, à l'introduction de ce fascicule, que le suivant, qui ne tardera pas à paraître, contiendra les résultats de 1924, puis une récapitulation des cinq années de la période 1920 à 1924.

Voilà une nouvelle qui va réjouir tous ceux qui suivent de près la marche de notre économie forestière et qui s'intéressent au développement de nos forêts.

La statistique est devenue si importante, dans tous les domaines, qu'on ne saurait plus s'en passer. Les forestiers suisses s'en rendent nettement compte depuis très longtemps. En 1851 déjà, lors d'une réunion de la Société forestière suisse, le Forstmeister Kopp fit admettre ce vœu qu', une statistique forestière pour la Suisse était bien désirable". Après quoi on avait même désigné, dans chaque canton, un sociétaire chargé de récolter à cet effet les données voulues, le Comité permanent devant veiller à la bonne exécution des mesures prévues.

Il faut croire que l'on en resta là, car, en 1872, la question surgit à nouveau. La Société forestière la reprend et nomme une "commission pour l'étude de la statistique forestière" chargée, en particulier, d'établir un schéma pour les rapports annuels de gestion. Les tractations engagées avec les cantons durent être longues et laborieuses, car la question disparut de l'ordre du jour des séances de l'association durant plusieurs années. Elle n'y reparut qu'en 1878. Le comité proposa alors de publier dans le "Journal forestier" des récapitulations que lui fourniraient les agents cantonaux, cela selon un schéma à adopter.

Peu après, ce comité change d'idée et fait à l'assemblée générale la proposition suivante: "Attendre l'établissement de plans d'aménagement provisoires avant de rassembler des matériaux pour l'élaboration d'une statistique forestière". Cette nouvelle question ayant été remise à plus tard, ce fut un nouveau renvoi pour la

mise sur pied d'une statistique forestière comprenant l'ensemble du pays. Retard qui ne dura pas moins de 24 ans.

C'est M. Ph. Flury, alors 1^{er} assistant à la Station de recherches forestières, qui eut le mérite d'attacher à nouveau le grelot. A l'assemblée générale de 1902 de la Société forestière suisse, après avoir présenté un rapport complet sur la question, il fit adopter une proposition tendant à demander à la Confédération la création d'une statistique forestière suisse. Nos autorités fédérales voulurent bien admettre en principe ce vœu des forestiers. Mais il fallut attendre jusqu'en 1907 pour sa réalisation pratique. En cette année, il fut prévu au budget de l'Inspection fédérale des forêts une somme de 4000 fr. pour des recherches statistiques qui furent confiées à M. le professeur M. Decoppet. Un an plus tard, en décembre 1908, paraissait la 1^{re} livraison de la Statistique forestière suisse (Résumé provisoire de la production des forêts publiques, année 1907). Puis suivirent assez rapidement les livraisons 2 (1910), 3 (1921) et 4 (1914).

En 1914, M. Decoppet, promu inspecteur général des forêts, transporte de Zurich à Berne le "Bureau de statistique forestière", qui est devenu dès lors partie intégrante de l'Inspection forestière fédérale. Mais la guerre et toutes les perturbations qu'elle a entraînées mettent, pour un temps assez long, un terme à ces publications, dont le cours n'a pu être repris qu'en 1923. Nous avons analysé ici-même, à la fin de 1924, le contenu de la 5° livraison.

Ce qui précède montre que la genèse de notre Bureau actuel de statistique forestière fut longue et laborieuse. Rien d'étonnant là quand on considère que notre pays est formé de 25 Etats dont les conditions forestières varient beaucoup et chez la plupart desquels le fédéralisme est resté très vivant. Avant 1902 quelquesuns étaient dépourvus de tout personnel forestier supérieur. Bon nombre de forêts de montagne ne sont pas encore arpentées. Et dans quelques cantons le service des aménagements est encore organisé de façon rudimentaire. C'est dire que la création d'une statistique forestière embrassant l'ensemble de nos forêts publiques s'est heurtée à de sérieuses difficultés qui n'ont pas encore pu être toutes surmontées.

Si nous comparons avec d'autres pays, la Suisse est bien en retard dans ce domaine. Voilà longtemps que la France, la Hesse, le Wurttemberg et d'autres Etats allemands publient — quelques-

uns annuellement — des statistiques complètes sur la production de leurs forêts publiques.

Mais le premier pas est fait. C'est toujours celui qui coûte le plus. Il est permis d'espérer que tous ceux qui sont intéressés à la question y mettront de la bonne volonté. La publication coup sur coup de deux fascicules depuis 1923 est d'un bon augure. On est agréablement surpris de lire, à l'introduction du dernier, une phrase comme celle-ci: "Nous sommes heureux de constater un nouveau progrès dans l'élaboration et l'envoi des comptes-rendus cantonaux qui nous parviennent plus complets et plus ponctuellement aussi". Ou encore: "les rapports que nous envoient les cantons sont basés sur des indications soigneusement classées et totalisées."

Autre constatation réjouissante: "dans la présente statistique, il a pu être tenu compte du 97 % des forêts publiques et nous pensons, sur ce point, pouvoir obtenir mieux encore au cours des prochaines années."

Il semble donc bien que nous soyons définitivement sortis de l'ère des approximations, des tâtonnements et de l'à peu près. Nous disposons enfin d'une organisation en mesure de fournir des renseignements sûrs et complets. C'est là un instrument de travail dont la grande utilité ne tardera pas à s'affirmer. Et l'on peut être assuré que sous l'énergique direction du chef actuel de notre administration forestière fédérale il progressera rapidement.

Accordons une pensée de reconnaissance à tous ceux qui, depuis trois quarts de siècle, ont voué leurs efforts à la réussite de ce travail difficile, ainsi qu'aux collaborateurs actuels de ces enquêtes forestières.

Nous aimerions maintenant résumer le contenu du dernier fascicule qui abonde en renseignements instructifs sur les exploitations en 1922 et 1923. Mais comment résumer tant de grandes colonnes de chiffres! Nous préférons y renvoyer le lecteur. Il nous suffira de glaner, par ci par là, quelques indications moyennes, à l'adresse de ceux qui n'ont pas l'occasion de consulter ce fascicule ou de ceux qui n'en trouvent pas le loisir.

Exploitations dans les forêts publiques. Les coupes qui, en 1922, étaient restées au-dessous de la possibilité ont dépassé celle-ci, en 1923, d'environ 340.000 m³ (0,5 m³ par ha de sol boisé).

L'exploitation a atteint les chiffres par ha suivants:

	1922	1923
Forêts domaniales	$4,5 \text{ m}^3$	$4.8 \mathrm{m}^3$
" communales à gérance technique Autres forêts communales	$4,_2$, $)_{2}$	5,1 ,) 3
Autres forêts communales	3,0,5	$3,4$, \int_{0}^{0}
Ensemble des forêts publiques	3,2 ,	3,7 ,

Pour les deux années, la part des résineux exploités s'est élevée à 70 %, celle des feuillus à 30 %.

Si l'on prend la moyenne des années 1922 et 1923, l'exploitation par ha a dépassé 5 m³ dans les forêts domaniales des cantons d'Argovie (6,3 m³), Thurgovie (5,8 m³) et Vaud (5,4 m³). Pour les forêts communales, Lucerne vient en tête (6,2 m³); suivent: Neuchâtel (5,9 m³), Argovie (5,8 m³), Fribourg (5,7 m³), Soleure (5,6 m³) Zurich et Thurgovie (5,1 m³), tandis que le Valais clôt la série avec 1,15 m³.

Pour établir le montant des exploitations dans les forêts communales gérées par des agents techniciens, on a distingué entre les forêts du Jura, du Plateau et celles des Grisons qui sont presque toutes situées dans les Hautes-Alpes. En procédant de la sorte, ce qui est logique, on obtient les résultats moyens suivants:

Rendement en argent des forêts publiques. Une plus forte exploitation et le relèvement des prix ont eu pour conséquence qu'en 1923 le rendement brut a augmenté d'environ 30 % et le rendement net d'à peu près 60 % par rapport à 1922.

Pendant la période 1912 à 1919, le *rendement net* des forêts publiques a été en moyenne de 18,10 fr. par m³ exploité; il a atteint le minimum de 10,10 fr. en 1914 et le maximum de 27,30 fr. en 1918. Il a dépassé de 28 % en 1921, de 16 % en 1922 et de 80 % en 1923 son minimum de 10,10 fr. Or, d'après les chiffresindex de l'Office fédéral du travail le coût de la vie avait augmenté, si l'on considère la moyenne de 1914, de 113 % en 1921, de 65 % en 1922 et de 63 % en 1923. L'an 1922 fut donc nettement une année de crise pour la sylviculture suisse.

Rendement brut et rendement net sont, pour les forêts de l'Etat et les forêts communales gérées par des agents techniciens, plus élevés que pour les autres forêts communales.

Les dépenses ont diminué durant les trois dernières années pour toutes les catégories de propriétaires. Les frais de façonnage et de transport, en particulier, montrent une tendance réjouissante et continue à la baisse. Ils étaient, par m³: de 8,70 fr. en 1921, de 6,70 fr. en 1922, de 6,30 fr. en 1923, alors que pendant la période 1907/1911, ils s'élevaient en moyenne à 2,80 fr. seulement. L'augmentation comporte ainsi encore 125 % si l'on compare aux années d'avant-guerre.

Le rendement brut des forêts de la Suisse, y compris les forêts privées, s'élève à environ 100 millions de francs par an. C'est dire quelle est leur grande importance économique.

Une partie de ce fascicule de la Statistique forestière est consacrée au commerce des bois de la Suisse avec l'étranger. Toute cette intéressante partie peut être facilement résumée. Notre pays importe à nouveau de l'étranger des quantités de bois de toutes catégories qui augmentent chaque année. En 1922, l'excédent d'importation portait presque uniquement sur le bois de feu fourni surtout par la Tchécoslovaquie et la France. En 1923, cet excédent est constitué pour un quart par du bois d'œuvre que livrent essentiellement la Tchécoslovaquie, l'Autriche, l'Allemagne et la France. L'Allemagne est devenue pour nous un fournisseur de bois moins important qu'autrefois. Pour l'Autriche, c'est le contraire.

Notre exportation des bois continue à être dirigée exclusivement sur la France $(60-70^{\circ}/_{\circ})$ et l'Italie $(25-35^{\circ}/_{\circ})$.

Mais en voilà assez pour donner une idée de la richesse des renseignements contenus dans la dernière publication de l'Inspection fédérale des forêts. Si nous ajoutons qu'elle est présentée très clairement, bien imprimée et que dans leur sobre brièveté les explications des tabelles contiennent l'essentiel, nous aurons suffisamment montré qu'elle présente le plus réel intérêt.

H. Badoux.

Trois mémoires vaudois du XVIII° siècle sur l'économie forestière. Mémoire sur l'Economie des Bois en General, demandé par l'Illustre Chambre des Bois de Berne à Calame, premier pasteur d'Echallens.¹

L'Illustre Chambre a sans doute en vue ces deux objets, l'un de retablir

¹ Ce mémoire, qui constitue une précieuse contribution à l'histoire de la sylviculture vaudoise, fait suite à ceux publiés au *Journal forestier* par M. A. Barbey en 1915 et par M. Leo Weisz en 1923 (pages 192—195). Nous le devons encore à l'obligeance de ce dernier auquel nous adressons ici l'expression de motre vive reconnaissance. La Rédaction.